

DIPLOMATIE

ATTAF SALUE LES «LIENS SOLIDES» QU'ENTRETIENNENT L'ALGÉRIE ET LA NAMIBIE

Page 2

PÉTROLE

**LE BRENT
CLÔTURE
À 71,83 DOLLARS**

Page 12

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5158 | Jeudi 5 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

2^E JOURNÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

LE CRB ET LE MOULODIA FACE À L'OBLIGATION DE GAGNER

Page 14

LE PRÉSIDENT FÉLICITE LES ATHLÈTES POUR LEURS PERFORMANCES À ABUJA :

TEBBOUNE HONORE LES SPORTIFS MILITAIRES

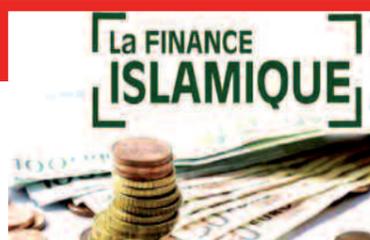
Page 2



AGRICULTURE:

PLAN TRIENNAL POUR ATTEINDRE 3 MILLIONS D'HECTARES DE SURFACES IRRIGUÉES D'ICI 2028

Page 5



L'INDICATEUR DU DEVELOPPEMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE

LE MARCHÉ ALGÉRIEN ENREGISTRE UNE ÉVOLUTION

Page 5

LE PRÉSIDENT FÉLICITE LES ATHLÈTES POUR LEURS PERFORMANCES À ABUJA : Tebboune honore les sportifs militaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier matin une cérémonie de distinction en l'honneur des athlètes militaires algériens ayant participé à la 2e édition des Jeux militaires africains, qui se sont déroulés à Abuja, au Nigéria, du 18 au 30 novembre 2024.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

L'événement s'est tenu au Palais du Peuple, en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement et de cadres supérieurs de l'État, ainsi que de la délégation militaire distinguée pour ses performances exceptionnelles lors de ces compétitions.

La cérémonie a débuté par l'exécution de l'hymne national, suivie d'une allocution prononcée par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Ce dernier a salué les résultats «exceptionnels et sans précédent» des sportifs militaires algériens, qui ont permis à l'Algérie de décrocher la deuxième place au classement général des Jeux militaires africains, juste derrière le pays organisateur, le Nigéria.

Les athlètes algériens ont remporté un total de 96 médailles, dont 53 en or, ce qui témoigne de l'excellence et du professionnalisme de l'ANP.

Le président Tebboune a exprimé sa satisfaction et ses félicitations aux sportifs, soulignant que ce succès reflète «le haut niveau et la formation de qualité» dispensée au sein des forces armées. Il a également mis en lumière le rôle essentiel du sport dans la préparation des militaires,



dans le cadre d'un programme de formation complet qui inclut à la fois la préparation physique et l'esprit d'équipe.

Dans son discours, le président de la République a réaffirmé que ces performances exceptionnelles étaient la preuve de la solidité du programme de développement du sport militaire, un volet de la préparation au combat qui est pris très au sérieux par l'ANP.

«Les résultats obtenus sont le fruit d'un investissement constant de l'Armée nationale populaire pour le développement de la discipline sportive, conformément aux orientations que j'ai données, afin d'assurer à nos sportifs militaires les meilleures conditions pour exceller», a déclaré le président Tebboune.

De son côté, le Général Chanegriha a précisé que ces résultats étaient le fruit de la mise à disposition des ressources matérielles et humaines nécessaires au développement du sport militaire, dans le but de renforcer les capacités physiques et morales des soldats.

«Le sport militaire fait partie intégrante de notre stratégie de défense et de formation», a-t-il ajouté.

Cette cérémonie, marquée par une ambiance de fierté nationale, a permis de souligner l'importance de la préparation physique et mentale des membres de l'ANP. Elle a également mis en avant le rôle stratégique du sport pour l'Armée nationale populaire, à travers un investissement qui permet de former des militaires aguerris et polyvalents, capables de concilier leurs responsabilités militaires avec des performances exceptionnelles dans d'autres domaines.

En outre, le président Tebboune a félicité les athlètes militaires pour leur esprit de dépassement et leur engagement. Il a souligné que ces distinctions étaient aussi un symbole de l'unité nationale et de la grandeur de l'Algérie, soulignant que ces succès sont le fruit d'un travail collectif soutenu par les autorités et les institutions nationales. «Nous sommes fiers de ces jeunes sportifs qui, par leur travail et leur

persévérance, ont su porter haut les couleurs de l'Algérie sur la scène internationale», a conclu le président.

La cérémonie a également été l'occasion de rappeler l'importance du sport dans le cadre de la préparation des forces armées, et de renforcer les liens entre le militaire et le sportif dans un cadre national unifié. Le président de la République a réitéré son engagement à continuer de soutenir le développement du sport militaire et à offrir à tous les membres de l'ANP les conditions nécessaires à leur épanouissement et à leur réussite dans toutes les disciplines. Le président Tebboune a conclu en soulignant que la performance des athlètes militaires témoigne d'une grande volonté de réussite et de discipline, et qu'elle reflète l'attachement des militaires aux valeurs nationales et à l'héritage de la Révolution. Ce succès est un exemple d'engagement et de fierté pour l'Algérie, et il inspire les générations futures à poursuivre sur la voie de l'excellence.

M.H.

DIPLOMATIE

Attaf salue les «liens solides» qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a salué, mercredi à Alger, les «liens solides» qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie, plaidant pour «le renforcement de la coopération» entre les deux pays afin de «répondre aux aspirations légitimes» des deux peuples.

«L'Algérie et la Namibie ont toujours entretenu des liens solides tant au niveau bilatéral que multilatéral», a affirmé M. Attaf lors de la cérémonie d'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger.

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à ce titre, que les deux pays ont toujours soutenu ensemble les causes justes et légitimes de justice et de liberté, notamment au Sahara occidental et en Palestine, l'unité politique et l'intégration économique du continent africain et ont plaidé aussi «ensemble et avec force» en faveur d'un nouvel ordre mondial, basé sur les principes de justice, d'équité et d'inclusion.

«Nous sommes d'accord sur tout, car nous restons fermes sur les mêmes principes et

idéaux qui ont façonné notre identité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur», a souligné M. Attaf.

Il a estimé, dans ce contexte, que l'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger est «une occasion propice pour célébrer les progrès remarquables réalisés» par les deux pays sur la voie de «la promotion de la gouvernance démocratique et de la prospérité économique», félicitant «chaleureusement» la Namibie pour «le succès retentissant des élections générales qui se sont tenues récemment». «Nous espérons continuer à collaborer avec nos frères et sœurs namibiens pour parvenir à des niveaux plus élevés de coordination politique et de coopération économique, et pour mettre en œuvre nos objectifs communs et nos priorités communes aux niveaux bilatéral et multilatéral. Que notre coopération se renforce de plus en plus pour répondre aux aspirations légitimes de nos peuples et de ceux de notre continent bien-aimé», a-t-il plaidé.

Soutenant que les relations entre les deux pays sont «profondément enracinées dans

l'histoire glorieuse» des deux nations, M. Attaf a exprimé, à l'occasion, la fierté de l'Algérie d'avoir accueilli à Alger en 1963 l'un des premiers bureaux de la Swapo (ancien mouvement indépendantiste namibien) à l'étranger et du fait que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies le 21 mars 1990, soit le jour même de la proclamation officielle de l'indépendance de la Namibie.

«Nous sommes également particulièrement fiers du soutien multiforme apporté par l'Algérie à la lutte de la Namibie pour l'indépendance», a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, M. Peya Mushelenga, a mis en avant le soutien apporté par l'Algérie à la Namibie dans sa lutte pour l'indépendance.

«Nous nous souvenons encore du don d'armes au président de la Swapo de l'époque», a-t-il déclaré lors de la cérémonie, affirmant que ces armes ont été utilisées lors de la toute première bataille de l'Armée populaire de libération de la Namibie (PLAN) en 1966.

Il a rappelé, à ce propos, que le numéro deux de la PLAN, feu Dimo Hamaambo, avait reçu sa formation militaire en Algérie, «suivant les traces des géants Nelson Mandela et Samora Machel».

Le chef de la diplomatie namibienne a affirmé, en outre, que son pays est «reconnaissant» de la coopération «significative» dans de nombreux domaines, estimant, toutefois, qu'«il reste encore beaucoup à faire ensemble».

Le ministre namibien a souligné, par ailleurs, la «convergence de vues» entre l'Algérie et la Namibie sur la scène internationale, rappelant que les deux pays sont «engagés en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples soumis à la servitude coloniale», à savoir le Sahara Occidental et la Palestine qui fait face à «un génocide».

«L'Afrique et toute les nations progressistes du monde peuvent être fières de cette nation, car depuis l'indépendance, l'Algérie n'a cessé d'apporter son soutien et sa coopération non seulement à la Namibie, mais aussi à de nombreux autres pays de notre continent», a-t-il conclu.

SECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JUSTICE

Promouvoir le dialogue

A peine une dizaine de jours seulement après l'entrée en action du nouveau gouvernement que des ministres ont ouvert une nouvelle page avec les partenaires sociaux.

PAR KAMAL HAMED

Le dialogue et la concertation semblent, dans cette nouvelle ère qui s'annonce, des priorités en vue de conforter la stabilité et la compréhension dans certains secteurs. Il en est ainsi dans les secteurs de l'Éducation nationale et de la Justice. Des secteurs qui ont connu dans un passé encore tout récent moult remous. Cela est particulièrement le cas du premier secteur cité. Ainsi le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui a insisté sur la nécessité d'adopter le dialogue et l'action participative pour améliorer le rendement du secteur et réaliser le développement escompté. Lors d'une rencontre de prise de contact avec des responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, le ministre a souligné que « le développement du secteur et la réalisation des objectifs escomptés impliquent d'adopter le dialogue et l'action participative, afin de remédier aux insuffisances, s'il y en a, et de renforcer les points forts ». Après avoir souligné que « les portes du ministère sont ouvertes » devant le partenaire social pour contribuer au développement du secteur, il a annoncé « la mise en place d'un programme périodique de contact avec les syndicats pour assurer une coordination continue concernant les questions intéressant le secteur, d'autant que la protection juridique du droit syndical est garantie ». Cette prise de contact et les propos du ministre seront à même de détendre l'atmosphère et de rassurer les syndicats ? Il est encore trop tôt pour le confirmer ceux d'autant que les syndicats attendent des actes concrets pour pouvoir se faire une idée précise de la volonté du nouveau min-



istre. Car les syndicats sont montés au créneau il n'y a pas si longtemps pour interpellier la tutelle, notamment sur l'épineux dossier du statut particulier des travailleurs du secteur. Ces syndicats, dont notamment le Cnapeste et le Snapest, réclament leur participation à l'enrichissement du statut particulier des travailleurs du secteur et demandent à obtenir une copie de ce projet avant sa promulgation. Les ont réitéré leur demande pour l'adoption d'« une politique participative » et un « dialogue responsable ». Ils ont ainsi « dénoncé les responsables du secteur » qui ont opté pour l'« unilatéralisme ». Avec l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Abdelkrim Belabed, les relations n'étaient pas au beau fixe car les syndicats reprochaient au ministère de faire cavalier seul en les marginalisant alors que, ont-ils mis en avant, le président de la République à instruit les membres du gouvernement à l'effet de privilégier le dialogue avec les partenaires sociaux. D'ailleurs le nouveau ministre de l'Éducation en a fait cas ces derniers jours. Le ministère de la Justice s'inscrit apparemment dans la même lignée. En effet, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a reçu une délégation de l'Union nationale des Ordres des avo-

cats (UNOA), conduite par son président Me Brahim Taïri. Cette rencontre qui s'est déroulée, en présence des cadres du ministère de la Justice, « s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie et de félicitations au ministre pour la confiance que lui a accordée le Président de la République lors de sa nomination en tant que premier responsable du secteur », lit-on dans un communiqué du ministère. A cette occasion, « le ministre a fait le point avec ses hôtes sur certaines questions relatives à la coordination avec la défense au service de l'intérêt général pour une justice de qualité, et a confirmé l'organisation d'une réunion dans un futur proche pour évoquer l'ensemble des questions qui s'y rapportent », précise-t-on de même source. Cela annonce l'amorce d'un futur dialogue entre les deux partenaires dont les relations étaient quelque peu caractérisées par des tensions. Des tensions qui portaient sur certaines dispositions de deux projets de loi portant réforme du code pénal et du code de procédure pénale. Les robes noires ne considèrent que ces dispositions sont attentatoires aux libertés fondamentales. Elles reprochent au ministre de la Justice de ne pas les avoir associés à l'élaboration de ces textes.

K.H.

MONOXYDE DE CARBONE:

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique lance une campagne de sensibilisation nationale ciblant les universités

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation nationale sur les dangers du monoxyde de carbone, ciblant les universités algériennes, et ce en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le Laboratoire national d'essais (LNE) et le groupe Sonelgaz.

Cette campagne qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation intégré, « abordera les risques liés à l'exposition au monoxyde de carbone, un tueur silencieux, en apportant les

solutions préventives nécessaires », précise la même source.

Cette campagne est organisée par la Direction de développement technologique de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le LNE et le groupe Sonelgaz, avec la participation de plusieurs centres de recherche nationaux, à savoir le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC),

et le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE).

Des conférences scientifiques animées par des experts dans le domaine sont prévues, ainsi que des ateliers interactifs visant à expliquer aux étudiants et aux enseignants le fonctionnement des dispositifs de détection du gaz.

Le programme de la campagne prévoit également, des expositions de sensibilisation pour présenter des modèles d'appareils de détection et des informations visuelles sur les mesures de prévention.

R.N.

UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE POUR SON IMPACT DANS LA GESTION DE PROJETS :

Le ministre de la Formation distingué dans la liste «PMI Future 50» 2024

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Walid, a été choisi parmi les lauréats de la liste «PMI Future 50» pour l'année 2024, publiée par le Project Management Institute.

Cette distinction met en lumière 50 personnalités à travers le monde qui contribuent à façonner l'avenir de la gestion de projets, par leur innovation et leur leadership influent, dans le but de créer un avenir meilleur.

Le ministre a écrit dans un post sur sa page Facebook : « Voir l'impact positif que nous avons sur les autres rend chaque effort valable ». Et il a ajouté : « Cela me motive à continuer ».

PRÉPARATION POUR LE MOIS SACRÉ :

Les mesures de soutien et de solidarité à Alger

L'allocation de solidarité pour le mois de Ramadan sera versée sur les comptes des familles démunies bénéficiaires de cette aide avant le mois de février prochain.

Le wali d'Alger, Abdelnour Rabhi, a déclaré lors de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya, tenue hier, qu'un ensemble de programmes et de plans d'action ont été élaborés au service de la capitale. Cela implique la participation de tous les acteurs, des élus locaux et de la société civile, et l'amélioration de la modernisation du service public. L'objectif est de répondre aux attentes des citoyens et à leurs préoccupations quotidiennes, notamment en combattant la bureaucratie et en mettant en œuvre la transformation numérique souhaitée.

Le wali a ajouté qu'en préparation du mois de Ramadan à venir, la wilaya d'Alger a déjà pris plusieurs mesures et actions pour une préparation optimale de ce mois sacré sous tous ses aspects. Une commission de wilaya a été installée pour gérer l'opération de solidarité du Ramadan, supervisant ainsi le versement de l'allocation de Ramadan sur les comptes des chefs de famille remplissant les critères avant la mi-février prochain. En plus, des restaurants pour les jeûneurs de passage seront ouverts avec la contribution de la société civile, et des marchés de proximité seront créés dans toutes les communes administratives avec la participation d'acteurs économiques, afin de proposer des biens et des produits alimentaires à des prix compétitifs.

R.N.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP:

L'IA au cœur de la 3^e édition

Après deux éditions réussies depuis 2022, le coup d'envoi de la troisième édition de la Conférence africaine des Start-up, dédiée à l'Intelligence artificielle et à la promotion du climat des affaires et de l'entrepreneuriat en Algérie et en Afrique, aura lieu aujourd'hui au Centre international des Conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger).

PAR CHAHINE ASTOUATI

RENCONTRE SUR L'INFLUENCE
DES NOUVEAUX OUTILS
D'INFORMATION :

La sécurité intellectuelle des jeunes face aux défis numériques à Alger

Le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) organise, les 10 et 11 décembre à Alger, le forum des jeunes journalistes, qui sera consacré au rôle des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle des jeunes, notamment avec l'apparition de nouveaux médias open source et multimédias, indique, mercredi, un communiqué du Conseil.

«L'organisation par le Conseil d'un forum sur l'importance des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle des jeunes algériens, intervient dans le cadre de l'utilisation massive par cette catégorie des médias numériques en Algérie et des contenus multiples pouvant l'influencer de façon directe ou indirecte», précise la même source.

Ces contenus peuvent «avoir une influence négative sur la jeunesse algérienne et sa capacité d'être une force de proposition et une force motrice du processus de développement national, d'où la nécessité de traiter les effets de ce phénomène et d'analyser ses dimensions, outre l'importance d'évaluer la performance des médias algériens traditionnels et leur capacité d'immuniser les jeunes et d'influencer leurs choix et comportements».

Il s'agit également d'inciter la jeunesse à «une participation politique, civile et économique positive, à contribuer à la réalisation du développement et à animer l'espace public, au vu des multiples sources d'influence».

Lors des travaux de ce forum, la Commission d'information et de communication du CSJ débattera du thème de «l'influence des contenus médiatiques dans la sensibilisation et la perception politique, sociale et culturelle de la jeunesse, à la lumière d'une révolution médiatique Open source et multifactorielle».

Des panels et des ateliers interactifs spécialisés, encadrés par des enseignants, des chercheurs et des journalistes, seront également «organisés lors de ce forum, abrité par l'Ecole nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), en vue de promouvoir les capacités des jeunes et de renforcer leur sécurité intellectuelle face aux impacts des nouveaux médias», conclut le communiqué.

R.N.

Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et organisé par le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et l'accélérateur public «Algeria Venture», l'événement attend la participation de plus de 25.000 visiteurs, 45 ministres de pays africains, plus de 500 Start-up et 100 investisseurs venus de 50 pays africains.

La rencontre verra également l'organisation de 6 événements annexes et d'une trentaine de conférences, avec la participation de plus de 200 experts, ce qui en fait «le plus grand événement du genre en Afrique», selon les organisateurs.

Organisée sous le thème «ré-imaginer l'Afrique grâce à l'intelligence artificielle», la conférence vise à souligner l'importance de l'innovation et des technologies de pointe pour stimuler le développement économique et social du continent. Pendant trois jours, les participants auront accès à des conférences, des ateliers et des réunions de réseautage professionnel, afin de débattre des défis et des opportunités auxquels est confronté le développement de l'IA sur le continent, ainsi que de la manière de transformer les idées novatrices en impacts tangibles qui contribuent au développement durable.

Les conférences animées par des intervenants de 35 pays s'intéresseront de sujets tels que l'économie des données, l'IA dans les villes numériques, le Big data, la blockchain, la cybersécurité, l'application de l'IA dans le domaine de la santé et beaucoup d'autres domaines connexes.

La troisième édition de la Conférence Africaine des Start-up verra également l'organisation d'une grande exposition



technologique présentant les dernières innovations et technologies dans le domaine de l'intelligence artificielle, qui donnera aux participants l'occasion d'explorer de nouveaux produits et solutions et d'interagir avec des entreprises de premier plan dans le domaine.

Le Sommet africain du capital-risque, qui offrira une plateforme aux investisseurs et aux entrepreneurs innovants pour discuter des opportunités de financement et de collaboration, sera organisé pendant l'événement, ainsi que la Conférence sur la stratégie nationale de l'intelligence artificielle, qui devrait constituer une feuille de route pour faciliter l'utilisation par l'Algérie de cette technologie dans tous les domaines.

Selon le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la troisième édition de la conférence vise à évaluer la mise en œuvre de la feuille de route et de la charte adoptées lors des éditions précédentes, et à élaborer une nouvelle feuille de route pour le

développement de l'IA en Afrique.

La précédente édition de l'événement, organisée en décembre 2023, s'était conclue par «la deuxième déclaration ministérielle d'Alger pour le développement des Start-up en Afrique», qui comprenait plusieurs recommandations, dont celle de charger le Secrétariat permanent de la Conférence africaine des Start-up d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, et de mettre l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux.

Depuis sa première édition en 2022, la Conférence africaine des Start-up a connu un grand succès, contribuant à la mise en place de partenariats stratégiques et au développement de programmes innovants visant à soutenir les startups en Afrique. L'Algérie compte aujourd'hui 8.000 start-up, dont 2.000 ont obtenu le label «Start-up», ainsi que 20.000 jeunes ayant le statut d'auto-entrepreneur.

C.A.

BELMEHDI:

La liberté de culte en Algérie «est garantie» par la Constitution et l'ensemble des législations nationales

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé, mardi à Alger, que la liberté de culte en Algérie était «garantie» par la Constitution et l'ensemble des législations nationales.

Dans une allocution à l'ouverture d'une conférence intitulée: «La liberté religieuse, protection et garanties», tenue sous le thème: «Préservation des droits de l'Homme et des défis communs», en présence d'ambassadeurs et de représentants de corps diplomatiques accrédités en Algérie, M. Belmehdi a déclaré que «notre pays a accueilli différentes religions et cultures», précisant que «la pratique de la liberté de culte dans les lieux dédiés à cet effet, constitue une manifestation de l'exercice des droits et libertés fondamentales garantis par la Constitution à tout personne résidant sur le sol algérien». «La liberté de culte est également garantie par toutes les législations nationales pertinentes, incluant la protection pénale des lieux de culte contre toute forme de profanation», a relevé M. Belmehdi, mettant en avant l'engagement de l'Etat algérien «à accompagner les responsables et les cadres des églises en Algérie dans l'exercice de leurs fonctions et leurs déplacements à travers les différentes wilayas».

L'Algérie s'engage également à «protéger les cimetières des non-musulmans, en veillant à leur caractère sacré et leur réhabilitation», a-t-il soutenu, faisant savoir que le «législateur algérien considère que la profanation des tombes, qu'il s'agisse de celles des musulmans ou des non-musulmans, constitue une infraction pénale passible de sanctions».

Evoquant les efforts de l'Algérie en matière de restauration et de rénovation des sites religieux, M. Belmehdi a cité la rénovation de la basilique Saint-Augustin à Annaba, la chapelle de Santa-Cruz à Oran et Notre-Dame d'Afrique à Alger.

Il a annoncé que «le Gouvernement, sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé la restauration de la Cathédrale du Sacré-Cœur à Alger. Les études nécessaires ont été finalisées et le projet a été lancé. Cette opération a été portée à la connaissance de l'archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, lors de l'audience que lui a accordée récemment le président de la République», a fait savoir le ministre.

Le ministre a expliqué que son département ministériel, «examine toutes les préoccupations soulevées par le biais du Comité national pour le culte non musulman, afin de garantir une pratique sereine

et paisible des rites religieux dans les églises et autres lieux de culte, conformément aux lois en vigueur».

Par ailleurs, après avoir condamné fermement les violations quotidiennes des droits du peuple palestinien sans défense, le ministre a affirmé que «ce qui se passe actuellement en Palestine et au Moyen-Orient, représente l'un des plus grands échecs de l'humanité». Il a ajouté que «l'histoire retiendra cette tache sombre dans les annales de l'humanité», appelant «la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et historiques face aux appels des peuples, des savants et des juristes du monde entier». Le ministre a rappelé que «le peuple algérien, qui a subi le colonialisme, marqué par les génocides, les violations des droits humains, les destructions et l'oppression, rejette toute forme de colonialisme où qu'elle soit». Il a souligné que «grâce à la glorieuse Révolution de libération, l'ONU a adopté le droit des peuples colonisés à l'autodétermination». De son côté, l'archevêque d'Alger a salué l'engagement de l'Algérie à organiser cette conférence qui traite d'un thème «d'une importance capitale pour l'humanité».

R.N.

L'INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Le marché algérien enregistre une évolution

L'Algérie a opté pour la finance islamique enregistre une nette évolution notamment dans les banques et assurances. Le rapport mondial de l'indicateur du développement de la finance islamique note que l'Algérie enregistre une évolution de ce modèle qui génère une rentabilité pour l'économie nationale.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le rapport note que le marché mondial de la finance islamique situe son chiffre d'affaires global à 4,9 milliards de dollars. Une nette évolution par rapport aux années passées qui voit actuellement beaucoup de pays musulmans et autres adopter ce modèle de financement pour leurs économies. Pour le cas algérien, il est noté que « le pays est sur le point de présenter un projet de loi visant à actualiser sa législation sur les assurances devant augmenter le niveau de l'inclusion financière par le biais du Takaful ». Les contributions du Takaful ont atteint 214,8 millions de dinars, soit 1,6 million de dollars, en 2023 dont des produits d'assurance automobile ou incendie. Un indice qui conforte certains secteurs financiers notamment les banques et établissements financiers privés qui n'ont pas hésité à ouvrir des guichets pour développer leurs investissements en direction de clients potentiels. On note à ce propos que le rapport de la Banque d'Algérie souligne que « le nombre des dossiers de développement de la finance



islamique est de 20 encadrés par 11 banques » qui vont s'insérer dans le financement du crédit « halal » à travers les nombreux secteurs d'investissement. La récente loi de finances a introduit « les sukouks souverains comme source de diversification du financement des projets d'infrastructures ». Ce mode de financement est différent du financement bancaire classique. Il s'agit de bons de trésor et des emprunts obligataires destinés en premier aux entreprises et seront généralisés plus tard aux particuliers, sachant que ce financement n'utilise pas le taux d'intérêt et le remboursement se fait sur une portion de chiffre d'affaire à partager entre la banque ou le trésor et les clients. Il existe actuellement un réel engouement pour le financement dit de la mourabaha qui est un procédé qui partage les bénéfices et les pertes entre les deux parties. En Algérie, il est possible de bénéficier

de produits comme les véhicules, appareils électroménagers et même un crédit d'un logement ou son extension grâce à cette opération. Pour l'instant, on attend le bilan total des opérations durant toute l'année 2024 que doit fournir la Banque d'Algérie. D'autre part, l'Etat mise sur l'absorption d'une partie de l'argent informel qui circule hors circuit bancaire. Les autorités monétaires sur instruction gouvernementale ont fait savoir que des facilités sont accordées aux détenteurs de ces capitaux informels en bénéficiant d'un allègement fiscal et les avantages sur leurs futurs projets d'investissements. De toute façon, ces marchands de l'informel n'ont guère le choix face à la montée des futures banques numériques qui vont promouvoir de nouveaux modes de financements excluant le cash de toute transaction commerciale.

F.A.

AGRICULTURE:

Plan triennal pour atteindre 3 millions d'hectares de surfaces irriguées d'ici 2028

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, mardi dans la wilaya d'El-Meniaa, qu'un plan triennal avait été élaboré en vue d'atteindre 3 millions d'hectares de surfaces irriguées d'ici 2028.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Meniaa, M. Cherfa a expliqué que « l'extension des surfaces irriguées, notamment au Sud du pays, est désormais un impératif en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le secteur agricole », précisant qu'un « travail est en cours pour augmenter les capacités de production, à travers l'extension de ces surfaces ayant atteint 1,1 million d'hectares (250.000 hectares par an), en application de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

Ce plan triennal est entré en vigueur au cours de la saison agricole actuelle pour atteindre les objectifs fixés pour réaliser l'autosuffisance et contribuer à porter le produit brut intérieur (PIB) à 400 mds USD, a ajouté le ministre, notant que le secteur agricole a réalisé, au titre de la dernière saison, une production s'élevant à 15% du PIB.

« Les installations de stockage dont les travaux de réalisation ont été récemment lancés à travers le territoire national, témoignent, en effet, de la volonté de l'Etat de développer le secteur, notamment en matière de production des céréales et des semences. Ces projets renforceront les capacités de stockage, particulièrement dans les wilayas du Sud, qui ont enregistré une production importante dans les cultures stratégiques », a-t-il fait savoir.

Lors de sa visite, M. Cherfa a inspecté

le projet de réalisation de deux (2) centres de proximité de stockage des céréales dans la commune d'El-Meniaa, où il a souligné la nécessité de respecter toutes les normes en vigueur pour la réalisation de ces centres, et de les réceptionner avant le début de la campagne de récolte au titre de la saison agricole en cours.

Le ministre a également pris connaissance des résultats encourageants de la culture du tournesol dans une exploitation pilote appartenant à un investisseur privé, s'étendant sur une superficie de 50 hectares, où il a souligné la nécessité d'élargir les surfaces dédiées à cette filière, lors de la prochaine saison, dans le cadre de promotion du produit national issu de l'agriculture de transformation, tels que les cultures oléagineuses et sucrières, et les légumineuses.

R.N.

INDUSTRIE:

Ghrieb rencontre les responsables des Groupes «Gica», «Agrodiv» et «Ferroviaal»

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a tenu mardi à Alger, des séances de travail avec le Groupe public «Agrodiv», spécialisé en Agro-Industries, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), et l'Entreprise nationale de constructions de matériels et équipements ferroviaires (Ferroviaal), a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de ces réunions, les dernières d'une série de rencontres d'évaluation des groupes industriels et organismes sous tutelle, M. Ghrieb a évoqué les orientations générales du secteur industriel conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relever la contribution du secteur industriel au Produit intérieur brut (PIB).

La situation actuelle et les projets futurs de chaque Groupe, ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent, ont été également évoqués lors de cette réunion.

Selon les données présentées, le groupe «Gica» a réalisé des résultats «très encourageants», dans la production du ciment, contribuant significativement à la couverture des besoins nationaux, et s'est lancé en 2018 dans l'exportation.

Il a aussi lancé de nouveaux projets, dont la fabrication d'un chargeur de navires (Shiploder), la réalisation de cinq (5) de dépôts de proximité dédiés au stockage des céréales, outre ceux relevant des biens saisis dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption, en vertu de décisions judiciaires définitives, dont deux cimenteries à Adrar et Djelfa et six (6) briqueteries.

Le groupe a également présenté ses réalisations concernant l'exportation du ciment et du clinker, exposant les obstacles qui entravent la réalisation de résultats meilleurs dans ce domaine.

Le ministre a souligné, à cet égard, que ledit groupe bénéficiait de l'accompagnement de son département ministériel, en vue de lever les obstacles, et faciliter les opérations d'exportation, en coordination avec les services compétents.

A son tour, «Agrodiv» a présenté, les résultats de son activité, mettant en avant les nouveaux projets lancés, dont 14 projets entreront en service d'ici fin 2025, selon la même source. La capacité de production annuelle actuelle du complexe «Agrodiv» est estimée à 8,5 millions de quintaux de semoule, 12,5 millions de quintaux de farine, 520 000 quintaux de pâtes alimentaires, 200 000 quintaux par an de couscous, 114 000 tonnes par an d'huile de table, 3 800 tonnes par an d'huile d'olive et 410 000 tonnes de jus de fruits et de conserves, distribués dans toutes les régions du pays. A cet égard, M. Ghrieb a souligné l'importance de la coordination entre le complexe et les centres de recherche pour développer de nouveaux produits, appelant le groupe «Agrodiv» à diversifier ses produits, notamment dans en matière de pâtes. Il a également mis en évidence le rôle du groupe dans la distribution des produits alimentaires de base dans les régions du sud et les régions éloignées, selon le communiqué. Concernant l'entreprise «Ferroviaal» et sa filiale, la Compagnie industrielle des transports algériens «Cital», l'ingénierie inverse a constitué l'essentiel des discussions, compte tenu des réalisations de «Cital» dans ce domaine. Le développement du concept de «l'industrie 4.0» a également été l'un des points abordés, «Cital» étant considérée comme un pionnier dans ce domaine au niveau national. L'entreprise s'appuie, dans sa gestion, sur un système d'information dynamique et efficace à travers plusieurs applications facilitant la communication entre les employés de l'entreprise, entre l'entreprise et ses fournisseurs et clients, conclut le communiqué.

R.N.

MIDI

CULTURE

9^e FESTIVAL CULTUREL DES CHANSONS ET MUSIQUES DU M'ZAB

Un hommage à la richesse du patrimoine musical de la région

La 9e édition du Festival culturel des chansons et musiques du M'zab a été inaugurée lundi à Ghardaïa, dans une ambiance festive qui a été marquée par des spectacles de baroud, des démonstrations de fantasia et des danses folkloriques, plongeant les spectateurs dans la richesse culturelle de cette région emblématique de l'Algérie.



9^e FESTIVAL CULTUREL DES CHANSONS ET MUSIQUES DU M'ZAB

Un hommage à la richesse du patrimoine musical de la région

La 9^e édition du Festival culturel des chansons et musiques du M'zab a été inaugurée lundi à Ghardaïa, dans une ambiance festive qui a été marquée par des spectacles de baroud, des démonstrations de fantasia et des danses folkloriques, plongeant les spectateurs dans la richesse culturelle de cette région emblématique de l'Algérie.



L'événement, qui se déroule jusqu'au 5 décembre, offre une occasion unique de célébrer et de préserver l'art musical traditionnel local, connu sous le nom de « Izelouane », tout en mettant en avant la diversité culturelle du M'zab. La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la salle de cinéma « M'zab », transformée pour l'occasion en véritable lieu de rencontre pour les passionnés de musique et de culture. L'événement a été lancé sous le thème évocateur « Rencontre de l'authenticité avec la beauté musicale », et a vu la présence des autorités locales ainsi que d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, Younès Baba Nedjar. Le public, nombreux et enthousiaste, a ainsi assisté à un moment unique de célébration de la musique traditionnelle du M'zab, en présence de nombreuses personnalités culturelles et d'artistes.

Un festival de musiques et de danses traditionnelles : la rencontre des générations

Ce festival, devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les habitants de Ghardaïa et au-delà, vise à

souligner l'importance de la musique et de la danse traditionnelles du M'zab. Ces formes d'art sont profondément enracinées dans l'histoire et les coutumes de cette région, et ce festival en est le témoin vivant. Selon le commissaire du festival, Hadj Ahmed Hamid Maiz, cet événement n'est pas seulement une célébration de la musique, mais aussi une démarche essentielle pour préserver un héritage musical qui fait partie intégrante de l'identité nationale. En effet, la musique « Izelouane » est un moyen de renforcer l'unité nationale, en faisant écho à des thématiques sociales et culturelles qui remontent aux racines même de cette civilisation du sud algérien. La volonté de préserver cette musique authentique est également une priorité pour les organisateurs. Il est estimé que pour que cet art survive et puisse être transmis aux futures générations, des efforts d'archivage, de transcription et de documentation doivent être réalisés. C'est dans ce cadre que le festival se veut un outil de sauvegarde de ce patrimoine, en incitant les artistes et les chercheurs à se pencher sur la richesse de cette musique et à y accorder une attention particulière. Ce travail de

transmission est crucial pour éviter que ce patrimoine ne se perde dans le temps et pour assurer que les générations futures puissent l'apprécier à son tour.

Une vitrine des talents locaux et un lieu de rencontre pour les artistes

Le festival est également une tribune pour les jeunes talents de la région. Plus d'une vingtaine de troupes artistiques locales, composées principalement de jeunes musiciens, danseurs et poètes, ont été sélectionnées pour participer à cet événement. Chacune de ces troupes présente un spectacle qui illustre l'évolution de la musique traditionnelle du M'zab, tout en intégrant des influences modernes et contemporaines. Les performances ont lieu chaque soir pendant les quatre jours du festival et permettent aux mélomanes et aux curieux de découvrir ou redécouvrir ce genre musical, qui reste une source inépuisable d'inspiration pour de nombreux artistes algériens actuels. Le public a ainsi l'opportunité de vivre des moments intenses, en appréciant la fusion entre la tradition et la modernité à travers des concerts, des spectacles de danse et des représentations théâtrales qui ont pour but de sensibiliser à



Une conclusion pleine d'espoir pour l'avenir du patrimoine culturel

Le festival se clôturera par une série de recommandations visant à préserver et à protéger la chanson et la musique traditionnelle du M'zab. Ces recommandations auront pour objectif de consolider les efforts déjà engagés pour faire rayonner cet art à travers l'Algérie et au-delà, tout en mettant en place des structures de soutien à l'archivage et à la transmission. Le commissaire du festival a souligné que cet événement constitue une occasion idéale pour valoriser le patrimoine de la région, ses richesses naturelles et touristiques, et qu'il est devenu un vecteur clé du développement culturel et touristique. En somme, la 9^e édition du Festival culturel des chansons et musiques du M'zab se présente comme une manifestation incontournable qui allie art, culture et patrimoine. Elle constitue un espace de préservation de la mémoire collective, un lieu de rencontre entre les générations et une opportunité de développement pour toute la région. Le M'zab, par sa musique, son patrimoine et sa culture, continue de rayonner au cœur de l'Algérie, et ce festival est un hommage vibrant à cette richesse intemporelle.

la beauté et à l'importance de ce patrimoine immatériel. Le festival n'est donc pas qu'une simple vitrine de la musique du M'zab, il devient un carrefour de rencontres et d'échanges entre générations d'artistes. Les plus jeunes, influencés par des courants musicaux modernes, prennent ici conscience de l'importance de leur héritage et s'ef-

forcent de le sublimer en y apportant leur propre touche créative.

Un événement éclectique au service du patrimoine et du tourisme culturel

Le festival joue également un rôle important dans le développement culturel et touristique de la région. En plus

de sa vocation de préservation et de valorisation du patrimoine musical du M'zab, l'événement contribue à l'animation culturelle et touristique de la wilaya de Ghardaïa.

Il offre ainsi aux visiteurs, qu'ils soient locaux ou étrangers, une occasion de s'immerger dans l'histoire et la culture de cette région riche en traditions. Ces derniers peuvent non seulement découvrir les spécificités de la musique et des danses du M'zab, mais aussi se familiariser avec les coutumes et les valeurs profondes des habitants, ainsi qu'avec leur mode de vie, encore très proche de la nature et des pratiques ancestrales.

Le festival constitue aussi une formidable opportunité pour les vacanciers de visiter la région, d'explorer ses monuments historiques, ses ksour et ses sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco, mais aussi de goûter à l'hospitalité légendaire des habitants de Ghardaïa. Ce type d'événement permet ainsi de dynamiser le secteur touristique et de promouvoir les atouts naturels et culturels de la région, tout en contribuant à un développement durable basé sur la valorisation de son

patrimoine.

Une journée d'étude et des hommages aux valeurs universelles

En parallèle des spectacles, le festival propose également une journée d'étude consacrée à la poésie du M'zab et aux spécificités qui caractérisent cette forme d'expression. Cette rencontre académique, qui rassemble chercheurs, poètes et artistes, a pour but de débattre de l'évolution de la poésie dans cette région et de la manière dont elle s'inscrit dans le paysage culturel algérien.

La poésie du M'zab, riche de métaphores et de symboles, est une partie intégrante de la culture locale et mérite une attention particulière, notamment en ce qui concerne son avenir et sa transmission.

Les organisateurs du festival ont aussi souhaité rendre hommage au peuple palestinien en soulignant son combat héroïque. Un geste symbolique fort qui permet de rappeler les valeurs de solidarité, de résistance et de lutte pour la dignité humaine, des valeurs qui résonnent profondément avec les traditions et l'histoire du M'zab.



Comment soulager les douleurs de rhumatisme inflammatoire ?

Souvent difficile à diagnostiquer, le rhumatisme inflammatoire est une maladie chronique qui provoque des douleurs articulaires.

Les femmes seraient plus touchées que les hommes. Retour sur cette maladie articulaire qui peut toucher tous les âges.

C'est quoi les maladies du rhumatisme psoriasique et articulaire ?

Le rhumatisme psoriasique est un rhumatisme inflammatoire. Le terme "psoriasique" s'emploie lorsque les douleurs inflammatoires sont chroniques. Ces douleurs se ressentent au repos, et en général la nuit. Le rhumatisme articulaire est une maladie qui à l'inverse du rhumatisme inflammatoire, provoque des douleurs lors de l'effort à vos articulations.

Comment on attrape le rhumatisme inflammatoire ?

L'origine du rhumatisme inflammatoire est dans la plupart des cas héréditaire, c'est-à-dire que cela se transmet génétiquement par la famille.

Mais dans certains cas, il s'agit plutôt de chocs ou de traumatismes au niveau des articulations connus dans la vie de la personne touchée, et qui reviendraient plus tard sous forme de douleurs chroniques. Une utilisation trop fréquente d'une articulation (si vous avez effectué un travail manuel et répétitif par exemple), une mauvaise posture (qui peut provoquer un mal de dos notamment : plus de 8 personnes sur 10 souffrent de ce mal de dos, provoqué par la compression du nerf sciatique ou crural), des chocs articulaires répétitifs (les sportifs de haut niveau comme le triple saut), ou encore certaines blessures ayant touché une articulation (entorses, luxations...) peuvent augmenter les chances de souffrir du rhumatisme inflammatoire.

Le rhumatisme inflammatoire peut aussi se déclarer lors d'infections ou de tumeurs cancéreuses, et notamment lorsque l'on constate une dérégulation du système immunitaire chez le patient.

Quels sont les symptômes du rhumatisme inflammatoire ?

Notons dans un premier temps qu'il existe toutes sortes de rhumatismes.

Le diagnostic du rhumatisme inflammatoire est clinique. De nos jours, le diagnostic se fait par biologie et radiologie : IRM, échographie. Les causes du rhumatisme inflammatoire demeurent inconnues. Certains chercheurs évoquent une part d'hérédité. Cette maladie est liée au vieillissement, à des traumatismes articulaires. Le diagnostic précoce d'une personne atteinte de rhumatisme précoce est donc très important et déterminant pour une prise en charge rapide et plus efficace.

Les symptômes du rhumatisme inflammatoire

L'une des principales raisons pour lesquelles le rhumatisme inflammatoire est



souvent mal diagnostiqué est que les symptômes sont encore assez méconnus. Connaître les symptômes du rhumatisme inflammatoire, c'est tout simplement mieux le prévenir.

Parmi les symptômes, le rhumatisme inflammatoire se manifeste par :

- des douleurs ou encore des sensibilités au niveau des articulations touchées ;
- un ou plusieurs œdèmes au niveau des articulations atteintes ;
- des rougeurs ;
- des raideurs matinales persistantes pouvant durer jusqu'à une heure ;
- une fatigue constante et inexpliquée ;
- une poussée de fièvre.

Le rhumatisme inflammatoire, tel que la polyarthrite rhumatoïde ou la spondylarthrite ankylosante touche les articulations, notamment au niveau des mains, des poignets, des hanches, des genoux, de pieds, etc. Il s'agit d'une maladie très inconfortable d'autant qu'elle peut être très douloureuse suivant le cas et les zones atteintes. Si le rhumatisme inflammatoire est mal diagnostiqué ou s'il est diagnostiqué trop tard, les complications peuvent être graves et difficilement supportables par les personnes atteintes. On parlera de difficultés motrices, mais la maladie peut aussi s'étendre à d'autres circulations. Dans les cas les plus difficiles et suivant la situation psychologique de la personne atteinte, le rhumatisme inflammatoire peut mener à une dépression dont la douleur est la principale cause. Il est tout à fait possible de vivre avec le rhumatisme inflammatoire, notamment grâce à des traitements spécifiques et un mode de vie régulé.

Une personne atteinte de rhumatisme inflammatoire doit adapter son mode de vie à la maladie et ce, dans le but de soulager la douleur et d'avoir une meilleure qualité de vie. Des solutions existent donc pour soulager les patients de leurs douleurs.

Une bonne hygiène de vie

Rhumatisme inflammatoire ou non, le fait d'adopter une bonne hygiène de vie ne peut qu'être bénéfique. Dans un cas de rhumatisme inflammatoire, une bonne hygiène de vie permet de réguler le rythme de vie de la personne atteinte. Une bonne hygiène de vie peut autant avoir trait à une alimentation saine et équilibrée qu'à la pratique d'une activité physique. Attention, il est important de choisir les

bonnes activités physiques au risque de créer quelques complications en plus du rhumatisme inflammatoire. Pratiquer un sport non adapté pourrait complètement détruire une articulation endommagée. Alors que le tennis est déconseillé, car il peut provoquer des sciatiques, le yoga est recommandé afin de soulager la douleur articulaire ou encore la marche, le vélo.

De la médecine douce et rééducatrice

La médecine douce et rééducatrice est l'un des traitements les plus courus pour venir à bout du rhumatisme inflammatoire grâce à la kinésithérapie. La médecine douce et rééducatrice permet aussi une nette amélioration des conditions physiques. De plus est, les gestes ou exercices appris tout au long de la kinésithérapie sont facilement réalisables tout seul et chez soi, un avantage considérable pour toute personne atteinte de la maladie.

Les ateliers physiques adaptés (APA)

Dispensée par des professionnels de santé (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens), l'activité physique adaptée (APA) est prescrite par le médecin afin d'évaluer le niveau d'altération fonctionnelle de la personne âgée.

L'OMS selon l'APA : « *Tout mouvement corporel produit par les muscles qui requiert une dépense d'énergie – ce qui comprend les mouvements effectués en travaillant, en jouant, en accomplissant les tâches ménagères, en se déplaçant et pendant les activités de loisirs.* »

Il s'agit d'activités type gym douce, natation, Qi Gong. L'activité est adaptée à la spécificité de la maladie.

L'APA fait également partie du projet de vie la personne âgée en EHPAD pour une meilleure santé physique et mentale, mais aussi garantir autonomie et indépendance. Cette activité est réglementée puisqu'elle suppose d'être encadrée par un animateur sportif titulaire et disposant soit d'un Diplôme universitaire d'activités physiques et sportives pour seniors et personnes âgées (DUAPSSP) soit d'un Master d'activités physiques adaptées délivré par la Faculté des sciences du sport.

La biothérapie

La biothérapie est l'utilisation d'agents biologiques avec la fabrication d'anticorps. Effectuer des cures thermales peut

aussi être bénéfique. Ce type de traitement prédispose à des infections. Les médecins veillent donc avant tout traitement, que le patient ne soit pas sujet à la tuberculose, au Sida, à l'hépatite virale.

La chirurgie

La chirurgie va servir à prévenir la destruction du cartilage ou dans d'autres cas, poser une prothèse (ex : les genoux, la hanche).

Ateliers thérapeutiques

A travers les ateliers thérapeutiques, est transmis :

- des compétences d'auto-soins, c'est-à-dire, prendre soin de soi (prise de médicament...);
- des compétences d'adaptation (vivre la maladie au quotidien, avec son entourage, au travail et dans la vie...).

Le partage d'expérience pour mieux vivre sa maladie au quotidien

1 personne sur 3 souffre de rhumatisme en France, 300.000 personnes sont touchées par la polyarthrite rhumatoïde, le rhumatisme avec la première cause de handicap en France.

Fort de ce constat, l'OMS a fait des affections des os et des articulations un enjeu mondial dans le but d'améliorer la qualité du malade et sa santé.

Quelle est la différence entre l'arthrose et le rhumatisme ?

Les rhumatismes correspondent aux pathologies qui provoquent des inflammations ou des douleurs au niveau des articulations. Il y a différents exemples de maladies rhumatismales : l'arthrite, la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite ankylosante en font partie.

Elles peuvent être d'origine infectieuse, auto-immune ou métabolique. Les surfaces de frottement des articulations sont entourées par du cartilage, ce qui permet de faciliter la lubrification et la souplesse des articulations. Avec les années, le cartilage s'abîme et les articulations perdent en mobilité. Cette usure peut se ressentir par une raideur de nuque, des douleurs lombaires ou un manque de souplesse.

L'ensemble des pathologies associées à des inflammations ou à des douleurs d'articulations sont appelées "rhumatisme". On peut alors parler de rhumatisme articulaire ou de rhumatisme inflammatoire selon les symptômes détectés.

L'arthrose, elle, survient à cause de l'usure du cartilage. Elle est l'une des maladies rhumatismales les plus courantes. L'arthrose concerne trois fois plus les femmes que les hommes.

Elle affecte dans la plupart des cas les articulations du cou (cervicales), de la région lombaire, du genou et de la hanche. Elle se caractérise par des poussées de douleurs, qui sont notamment accentuées durant un effort physique.

Un traitement médical (antalgiques, anti-inflammatoires) est possible, et des séances de kinésithérapie sont recommandées afin de réduire l'évolution de la maladie, et pour permettre à l'articulation de regagner en mobilité.

GUELMA

Arrestation de deux personnes et saisie de 6.884 capsules de psychotropes

La brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Guelma a saisi 6.884 capsules de psychotropes et une somme d'argent provenant des bénéficiaires de la vente, estimée à 220 millions de centimes, après l'arrestation de deux personnes suspectées (âgées de 35 et 42 ans) et la mise en place des mesures légales nécessaires à leur égard ainsi qu'à l'égard de leurs domiciles.



Selon le bureau de communication de la Sûreté de wilaya, l'opération a été menée après une exploitation efficace des informations indiquant qu'un individu suspect avait l'intention de transporter une quantité importante de psychotropes depuis une wilaya voisine vers la ville de Guelma à bord d'un véhi-

cule touristique. D'après la même source, les personnes arrêtées ont été présentées devant le tribunal de Guelma, où un mandat de dépôt a été émis à leur encontre pour des accusations de possession, de transport et de stockage de marchandises étrangères susceptibles d'être importées illégalement (psychotropes) à l'intérieur de

la zone douanière sans présenter de preuve de leur possession conformément à la législation douanière dans le but de les vendre. Elles sont également accusées de possession et de stockage illégal de psychotropes en vue de leur vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé et de blanchiment d'argent.

ADRAR

Sonelgaz veille à assurer un accompagnement énergétique efficace aux exploitations agricoles et projets industriels

Le président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé, mardi à Adrar, que ses services veillent à approvisionner les exploitations agricoles et les projets industriels de la région en électricité et en gaz, en sus des habitants des zones reculées.

Lors d'une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya pour s'enquérir des projets d'électrification des grandes exploitations agricoles dans la wilaya, M. Adjal a réitéré l'engagement du Groupe à accompagner ces exploitations en termes d'énergie, en vue d'améliorer leur performance économique.

Supervisant l'opération de raccordement d'une exploitation agricole relevant du Groupe public Agro-Industries (Agrodiv), dans la commune de Tamentit (à l'est de la

wilaya), le P.-dg a précisé que les services de Sonelgaz avaient raccordé plus de 5.000 exploitations agricoles au réseau électrique, en attendant le raccordement de 2.500 autres, en vue d'atteindre près de 8.000 exploitations raccordées au niveau de la wilaya, affirmant la disponibilité de l'électricité en quantités suffisantes pour alimenter les opérateurs, en application des orientations des hautes autorités du pays.

M. Adjal a reçu des explications détaillées sur les projets de raccordement électrique des grandes exploitations agricoles relevant des groupes Agrodiv, Sonatrach et Cosider dans la wilaya d'Adrar, dont le taux d'avancement global a dépassé 80%.

Lors de cette visite, le P.-dg de Sonelgaz a supervisé les travaux de raccordement de l'exploitation agri-

cole Dunaysir, fruit d'un partenariat algéro-turc, où le rythme soutenu des travaux d'électrification de cette exploitation a été salué, notamment par le partenaire turc qui n'a rencontré aucune difficulté pour l'entrée en service et en production de l'exploitation. M. Adjal s'est également enquis des travaux de raccordement à l'électricité du projet intégré algéro-qatari "Baladna" pour la production du lait en poudre dans la commune de Timokten, le plus grand projet agricole en Algérie (à l'est de la wilaya), où une centrale électrique à turbine à gaz mobile est en cours de réalisation. Cette opération à laquelle ont contribué les différentes filiales de Sonelgaz permettra de garantir un accompagnement énergétique efficace à ce projet stratégique.

Dans ce cadre, le P.-dg de Sonelgaz a

BOUIRA Derbal souligne la nécessité d'une feuille de route efficace pour approvisionner la population en eau potable

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné, mardi à Alger, la nécessité de mettre en place une feuille de route "efficace" pour prendre en charge les préoccupations de la population de la wilaya de Bouira relatives à l'alimentation en eau potable et améliorer la qualité du service, indique un communiqué du ministère.

Le ministre intervenait lors d'une séance de travail qu'il a présidée, en présence du wali de Bouira, Abdelkrim Lamouri, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Kamel Boucetta, et de différents acteurs et responsables des services de l'eau aux niveaux central et local. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la coordination entre l'ensemble des parties concernées, dans le but de mettre en place une stratégie claire à même de traiter les problématiques liées au service de l'alimentation en eau potable.

Lors de cette réunion, il a notamment été question de l'état actuel du service, des défis rencontrés et des moyens d'améliorer l'alimentation en eau potable suivant les besoins de la population de la wilaya de Bouira.

A cet égard, le ministre a souligné "la nécessité d'accélérer la mise en place d'une feuille de route efficace pour prendre en charge les préoccupations de la population et améliorer la qualité du service fourni".

Il a également appelé à la coordination entre toutes les parties concernées et à l'adoption de solutions innovantes pour répondre aux besoins des citoyens dans les plus brefs délais et assurer un service public de l'eau à la hauteur des aspirations de la population de la wilaya, conclut le communiqué.

GISEMENT DE ZINC ET PLOMB D'AMIZOUR ET TALA-HAMZA

L'Etat indemniser les propriétaires de terrains expropriés

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a rassuré, mardi, les propriétaires, expropriés de leur terre au bénéfice du gisement de plomb et zinc d'Amizour-Tala Hamza, en maturation depuis 2020, de bénéficier d'une indemnisation satisfaisante, juste et équitable.

"Nous sommes totalement tranquille et nous n'avons aucun souci à revoir le niveau des indemnisations", a-t-il clamé devant les représentants de la société civile, rencontrés en fin d'après-midi, à Tala-Hamza, à 15 km au sud-ouest de Béjaïa, conviés expressément pour soumettre leurs doléances et réaffirmer leur totale adhésion quant à la concrétisation du projet qui, selon, le ministre "revêt une importance majeure" et suivi de très près. "Lors du dernier Conseil du Gouvernement, le président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, m'a instruit de telle sorte à ce que le projet ne rentre en fonction qu'une fois les indemnisations aient satisfait le dernier des expropriés", a-t-il assuré. Il a souligné que le projet, "au delà de ses potentialités, est de nature à aider à mettre en place un pôle économique, dédié aux industries de transformation, utilisant à la base le zinc et le plomb", appelant la population locale à le soutenir, car "le gisement est porteur de grandes promesses".

Lui emboitant le pas, la directrice de la WMZ (Western mediterranean zinc), une joint-venture algéro-australienne, titulaire du permis d'exploitation, a expliqué longuement les qualités de ce gisement, qui figure parmi les 12 plus grands gisements au monde.

Le gisement a une réserve exploitable de 24 millions de tonnes annuellement et avec l'épuisement de plusieurs filons dans divers endroits de la planète, celui d'Amizour est en état de devenir un gisement pivot, d'autant qu'il va recourir dans son exploitation à une technologie innovatrice (chambres remblayées descendantes) et des techniques pointues non polluantes, a-

t-il dit. Le gisement est attendu pour commencer à entrer en production dès 2026, coïncidant avec la fin des expropriation-indemnisations et l'installation d'une usine de traitement des deux minerais.

Durant sa visite à Béjaïa, le ministre, accompagné de la secrétaire d'Etat, chargée des mines au ministère de l'Energie, et des présidents-directeurs généraux de Sonatrach et de la Sonarem, en a profité pour passer en revue le chantier qui accueille les travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer.

Implantée à Tighremt, dans la commune balnéaire de Toudja, à 38 km à l'ouest de Béjaïa, le niveau d'avancement de la station dépasse 85% et les travaux vont bon train laissant augurer une possible réception dans quelques semaines. "C'est une fierté pour l'Algérie", a affirmé M. Arkab, indiquant que cela "traduit les efforts de l'Algérie nouvelle".

La station est modulée pour produire 300.000 mètres cubes d'eau potable quotidiennement et conçue pour alimenter en appoint plusieurs wilayas limitrophes à Béjaïa, notamment Sétif, Bordj Bou-Arréridj et Bouira.

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CNESE)

Lancement d'une étude prospective sur l'économie nationale à l'horizon 2062

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a entamé l'élaboration d'une étude prospective à l'horizon 2062, visant à identifier les grands défis auxquels fait face l'économie nationale, ainsi que les mécanismes de croissance socio-économique, a indiqué, mardi, la présidente du CNESE, Rabéa Kharfi.

Lors d'une séance devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN, présidée par Mohamed Henouni, président de ladite Commission, Mme Kharfi a précisé que cette étude a pour objectif de "jeter les bases d'un Etat fort, capable de relever les mutations futures à l'horizon 2062, soit un siècle après l'indépendance de l'Algérie".

Lors de sa présentation, Mme Kharfi a souligné le rôle du CNESE dans la mise en œuvre de la politique de développement économique national et la coordination entre différentes institutions pour accompagner les évolutions économiques mondiales.

Le CNESE œuvre à assurer un cadre de concertation nationale autour des

politiques de développement, à renforcer le dialogue permanent entre les partenaires économiques et sociaux et à évaluer les questions nationales à caractère économique, social et environnemental, tout en proposant des recommandations au Gouvernement, a-t-elle ajouté.

Le CNESE se veut également "une institution consultative privilégiée dans le processus décisionnel, reconnue pour sa capacité à produire des rapports et des études stratégiques d'une grande qualité et précision". Ces rapports, commandés directement par les pouvoirs publics ou réalisés à l'initiative du Conseil, sont transmis aux autorités publiques.

Dans ce cadre, le CNESE a réalisé, au cours de cette année, plusieurs études stratégiques portant sur des thèmes tels que la réforme des systèmes fiscal et bancaire, l'amélioration des services publics, la gouvernance et l'efficacité des entreprises publiques, ainsi qu'une étude sur les cours particuliers.

En sus de son rapport annuel prospectif, le CNESE a élaboré nombre de rapports périodiques sur plusieurs sujets, avec pour objectif de générali-

ser l'accès aux données et indicateurs fournis, selon Mme Kharfi.

Intervenant à cette occasion, M. Henouni a salué le rôle consultatif du CNESE dans la formulation de propositions et de recommandations relatives à l'économie nationale.

Il a souligné que ces contributions "favorisent l'ancrage de la pratique démocratique prônée par le président de la République, basée sur l'association des acteurs économiques et sociaux ainsi que de la société civile". Le président de la commission a félicité Mme Kharfi pour ses efforts, notamment ceux liés à la relance des activités de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et à l'établissement de son siège à Alger.

Lors des débats, les députés ont abordé plusieurs questions, dont la diversification de l'économie nationale, la lutte contre le marché parallèle, la vision du CNESE sur la subvention sociale, la lutte contre la drogue, la gestion des déchets, l'accompagnement des avancées technologiques et les perspectives du décollage économique

PÉTROLE

Le Brent clôture à 71,83 dollars

Les cours du pétrole ont fait du sur-place lundi, pris dans des vents contraires entre les signes de reprise de l'économie chinoise et dans l'attente de la réunion de l'Opep+, prévue jeudi. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a fini quasiment à l'équilibre (-0,01%), à 71,83 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en janvier a, lui, pris 0,15%, à 68,10 dollars.

TRAVAUX PUBLICS

Installation d'une commission chargée du suivi de l'enrichissement de l'organisation technique du secteur

La commission technique chargée du suivi du dossier de l'enrichissement de l'organisation technique du secteur des travaux publics et des infrastructures de base a été installée, mardi à Alger, dans le but de mettre en place "un référentiel technique et organisationnel du secteur", indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation de la commission, tenue au siège du ministère, a été présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, en présence des cadres centraux du ministère, de représentants des entreprises, ainsi que des organismes techniques concernés placés sous tutelle et supervision.

L'installation de cette commission technique vise à établir une feuille de route faisant office de référentiel technique et organisationnel du secteur à travers l'élaboration d'une politique de normalisation, l'identification des besoins sectoriels en termes de normes et les conditions de leur utilisation au niveau des entreprises et des établissements économiques, des bureaux d'études et des laboratoires publics, ainsi que des organismes concernés.

A cette occasion, M. Rekhroukh a souligné l'importance de la mise en place de ce cadre technique ainsi que de la coordination et de la concertation entre ses membres pour élaborer une feuille de route contenant des propositions et des orientations techniques répondant aux besoins du secteur, notamment dans le domaine du développement des projets, de l'amélioration des ressources humaines et de la qualité du travail, en réponse aux attentes des citoyens. Cette commission œuvrera à établir le référentiel technique du secteur pour améliorer les performances des moyens de réalisation nationaux des entreprises, des laboratoires et des bureaux d'études, tout en mettant l'accent sur la formation.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc intensifie la répression des prisonniers sahraouis

La Ligue de protection des prisonniers sahraouis a affirmé dans son rapport annuel 2023 que les violations graves des droits de l'Homme se poursuivent au Sahara occidental, avec une intensification de la répression et des arrestations arbitraires exercées par les autorités d'occupation marocaines à l'encontre des Sahraouis qui luttent pour la liberté et la justice.

Dans ce rapport annuel, la Ligue a noté que les autorités marocaines continuent de nier le droit des citoyens et des militants sahraouis à un procès équitable, en les soumettant à des poursuites judiciaires illégales basées sur des procès-verbaux falsifiés et signés sous la contrainte et la torture, en violation totale des garanties prévues par les lois procédurales.

La Ligue a précisé que les événements et faits rapportés dans ce document ne peuvent être dissociés de la situation juridique et politique du territoire du Sahara occidental. Toutes les violations enregistrées dans la région depuis 1975 sont essentiellement liées aux changements territoriaux opérés par le Maroc après l'occupation de la région et son refus de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La Ligue a également enregistré plusieurs procès au cours de l'année 2023 concernant les prisonniers politiques sahraouis, dont le plus notable est celui du défenseur des droits de l'Homme et membre de la Ligue de protection des prisonniers sahraouis, Jamal Akreedich, qui a été libéré après près de six mois de détention et plusieurs reports d'audience. Son dossier a



été examiné après que toutes les accusations portées contre lui aient été réfutées, et la défense a démontré l'absence de toute preuve dans les rapports judiciaires.

Concernant la santé et le droit aux soins, le rapport a souligné que l'occupation marocaine continue d'imposer des tortures systématiques aux prisonniers sahraouis tout en leur refusant les soins médicaux, les contacts avec leurs familles, ainsi que les droits les plus élémentaires garantis par les conventions internationales.

Parmi les exemples les plus frappants de cette répression brutale figure le sort des prisonniers du groupe Gdeim Izik, tels que Sidi Abdallah Ahmed Sidi Abah, Ibrahim Dedi Ismaïli, Hussein Ibrahim, le président honoraire de la Ligue, Ahmed Bachir Ahmed Sebai, et Mohammed Ahmini Rouh Bani. Le rapport a ajouté que l'occupation marocaine continue de réprimer toute voix sahraouie réclamant la liberté. En octobre 2023, le militant des droits de l'Homme Brahim Dier a été arrêté à Laâyoune occupée après avoir participé à une manifestation pacifique réclamant le droit à l'autodétermination, et a été menacé de torture pendant les interrogatoires et détenu pendant de longues périodes sans procès équitable.

Quant à l'étudiant sahraoui Mohamed Bachir, il a été arrêté en janvier 2023 en

raison de ses publications sur les réseaux sociaux appelant au respect des droits du peuple sahraoui, rejoignant une longue liste de prisonniers politiques confrontés à une répression continue pour leur lutte pacifique. La Ligue a précisé que ces violations ne se limitaient pas à la torture physique et psychologique, mais comprenaient également le refus aux Sahraouis d'exprimer leurs opinions. Elle a souligné que les forces d'occupation marocaines réagissent avec une violence excessive à tout mouvement populaire ou manifestation pacifique. Les journalistes qui ont tenté de couvrir ces événements, tels que Mohamed Abdullah, ont été arrêtés et détenus dans des conditions dégradantes dans le but de faire taire toute voix opposée à l'occupation. Dans un effort pour effacer l'identité sahraouie, selon le même rapport, l'occupation marocaine mène une politique claire de marginalisation de la culture sahraouie, interdisant l'enseignement de la langue hassanya dans les écoles sahraouies et empêchant l'organisation d'événements culturels célébrant l'héritage sahraoui. De plus, des bibliothèques contenant des livres sur l'histoire du Sahara occidental ont été fermées, ce qui fait partie d'une politique d'effacement de la mémoire culturelle sahraouie.

Alors que toutes les lois et législations

garantissent aux victimes le droit de déposer une plainte et d'obtenir réparation, les autorités judiciaires marocaines ainsi que la Direction des prisons ignorent souvent les plaintes des prisonniers politiques sahraouis et de leurs familles.

Elles exercent également des pressions sur les plaignants pour qu'ils retirent leurs plaintes et manipulent leurs déclarations lorsqu'ils sont entendus, ce qui constitue une violation continue du droit à la réparation. En ce qui concerne l'Onu, le rapport a appelé à accorder à la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) davantage de pouvoirs. Le rapport a affirmé que le prolongement de la mission de la Minurso pour une année supplémentaire sans lui accorder ces pouvoirs représente une poursuite du mépris des souffrances du peuple sahraoui.

Dans ce contexte, la Ligue de protection des prisonniers sahraouis a précisé que la persistance de ces violations menace la sécurité et la stabilité de la région, appelant les organisations internationales à prendre des mesures efficaces pour faire pression sur les autorités marocaines afin de respecter les droits de l'Homme et de protéger la liberté d'expression au Sahara occidental.

GAZA

Plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mercredi, dans des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne *Wafa*.

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans des bombardements par l'armée sioniste de la ville de Deir al-Balah et d'une école abritant des personnes déplacées dans le camp de Bureij, au centre de la bande de Gaza, précise *Wafa*.

Des incendies ont détruit environ 15 tentes à la suite du bombardement par les forces d'occupation de l'école Abou-Hamissa dans le camp de Bureij, ajoute la même source. Par ailleurs, les équipes médicales ont récupéré les corps de 9 martyrs suite à des bombardements de l'armée sioniste, mardi, contre des Palestiniens à l'est de la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza. L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, bombardé des maisons dans les quartiers de Tal al-Hawa et al-Sabra, dans la ville de Gaza, tandis que ses hélicoptères ont visé les zones nord de la bande de Gaza. Les forces d'occupation poursuivent également leurs bombardements sur Beit Lahia, notamment à proximité de l'école Abou Tammam et de l'hôpital Kamal-Adwan. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.502 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.454 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

R. I. /Agences

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe A3+ appelle les Syriens à opter pour une solution politique au conflit

Le groupe A3+ du Conseil de sécurité (Algérie, Mozambique, Sierra Leone et Guyana) a affirmé que la solution à la crise syrienne ne pouvait être qu'une solution "politique préservant l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie". "De toute évidence, il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. La seule voie possible est celle d'une solution politique préservant l'unité, la souveraineté l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie", a déclaré le Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, Nassim Gaouaoui, qui intervenait au nom du groupe A3+.

"Nous réaffirmons notre conviction selon laquelle un dialogue inclusif entre tous les Syriens, avec l'appui de la communauté internationale, reste la seule solution viable et juste pour régler cette crise qui n'a que trop duré", a déclaré M. Gaouaoui

lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient. Une réunion à laquelle a appelé le Gouvernement syrien avec l'appui du groupe A3+.

"Les Syriens doivent mettre de côté leurs différends et faire front commun pour créer un avenir radieux. Un avenir où le pays sera débarrassé du terrorisme et où tous les Syriens pourront réaliser leurs aspirations légitimes de paix, de dignité et d'espoir". Le diplomate a fait part, en outre, de l'inquiétude du groupe A3+ face à la récente escalade de violences en Syrie, "incluant des attaques dont celle du groupe Hayaat Tahrir al-Cham, désigné comme groupe terroriste par le Conseil de sécurité". "Ces attaques ont provoqué des pertes tragiques en vies humaines y compris celles de femmes et d'enfants en plus de dommages causés à des infrastructures civiles et la suspension des services essen-

tiels", a-t-il déploré. "Le groupe A3+ n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme (quant à la situation en Syrie). Hélas, ces avertissements ont maintenant montré leur pertinence", a-t-il dit. "L'escalade tragique de la violence nous rappelle la fragilité et la gravité de la situation en Syrie, près de 14 ans après le début de la crise. Elle souligne aussi le besoin pressant d'améliorer la coordination pour combattre le terrorisme avec efficacité", a-t-il ajouté.

"Nous appelons de nouveau à appuyer les efforts de l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'Onu en Syrie. Nous soulignons également l'importance de convoquer de nouveau les réunions du comité constitutionnel syrien et de donner un nouveau souffle au processus politique par et pour les Syriens conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité", a lancé M. Gaouaoui, appelant à une résolution politique du conflit syrien.

SUIVI DE PRÈS PAR LES REPRÉSENTANTS DES DEUX CLUBS

Concurrence entre Liverpool et Manchester City pour Rayan Aït Nouri

Il semble que la rivalité footballistique entre les deux géants anglais, Liverpool et Manchester City, soit passée des terrains de jeu et de la compétition pour les titres à une lutte pour le transfert du défenseur algérien Rayan Aït Nouri, qui est devenu l'un des joueurs les plus sollicités par les grands clubs de la Premier League, après sa brillante performance avec son équipe de Wolverhampton.

Aït Nouri réalise une saison exceptionnelle avec Wolverhampton, malgré les modestes résultats de son équipe en Premier League, ayant participé à 13 matchs en Championnat, marqué trois buts et délivré deux passes décisives.

Selon des sources médiatiques anglaises et européennes, le défenseur de l'équipe nationale figure depuis la saison dernière sur les radars des grands clubs européens, dont les deux clubs de Manchester (City et United), Liverpool, Chelsea et Arsenal, avec des prévisions d'intensification de la concurrence l'été prochain, période prévue pour le départ du défenseur des Loupards. Il est attendu que la lutte pour le joueur algérien se renforce dans les mois à venir, car le site TBR Football a confirmé que des représentants de Liverpool et de Manchester City étaient présents au stade Molineux samedi dernier pour assister au match entre Wolverhampton et Bournemouth et suivre de près la performance du joueur algérien. Le site anglais a ajouté que parallèlement au dernier match entre Liverpool et Manchester City à Anfield, des recruteurs des deux clubs étaient aussi présents à Wolverhampton pour observer les deux arrières gauches, Rayan Aït Nouri (Wolverhampton) et Milos Kerkez (Bournemouth), les qualifiant parmi les plus impressionnants à ce poste en Europe, précisant que Liverpool et Manchester City suivent les deux joueurs de près depuis 12 mois.

Le site va même plus loin en révélant que l'intérêt pour le joueur algérien dépasse les frontières de l'Angleterre. "Nous pouvons également révéler que l'Atlético Madrid et Leipzig étaient présents, et il était entendu que les deux arrières gauches étaient la raison principale de leur présence", a-t-il indiqué.

La même source a précisé que la direction de Wolverhampton ne souhaite pas se séparer de Rayan Aït Nouri durant la fenêtre de transfert hivernale, préférant le conserver pour aider l'équipe dans la lutte pour le maintien en Premier League, avant de le vendre l'été prochain dans une transaction record, en raison de la forte concurrence dont il fait l'objet.

DEUXIÈME JOURNÉE DE LA PHASE DE GROUPES DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le CRB et le Mouloudia face à l'obligation de gagner pour rester dans la course"

Les représentants de l'Algérie en Ligue des champions d'Afrique, le Mouloudia d'Alger et le Chabab de Belouizdad, poursuivent leurs préparations pour la deuxième journée de la phase de groupes.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Les deux clubs doivent impérativement gagner pour rester dans la course à la qualification pour les quarts de finale, compte tenu de la difficulté des matchs et des groupes dans lesquels ils évoluent. Le Mouloudia se retrouve dans un groupe compliqué, aux côtés du TP Mazembe congolais, des Young Africans tanzaniens et d'Al Hilal soudanais, tandis que le Chabab de Belouizdad est confronté à Orlando Pirates d'Afrique du Sud, Stade Abidjan ivoirien et l'ogre égyptien, Al Ahly.

Le Mouloudia d'Alger recevra son hôte, les Young Africans tanzaniens, samedi prochain, au Stade du 5-Juillet, où le staff technique de l'équipe, dirigé par l'entraîneur français Patrice Beaumelle, cherche à décrocher une victoire en deuxième journée pour confirmer le bon résultat obtenu en République démocratique du Congo contre le TP Mazembe lors de la première journée, après un match nul à Lubumbashi. Ce résultat a ouvert des perspectives de qualification pour l'équipe et ce, après quatre années d'absence dans la plus prestigieuse des compétitions africaines. Cependant, les récents échecs et le mécontentement envers l'entraîneur Beaumelle compliquent la tâche, surtout avec l'absence de soutien des supporters en raison de la sanction infligée à l'équipe, qui jouera sans public pendant deux matchs consécutifs après les incidents survenus lors du match contre l'US



Monastir au Stade Ali-Ammar de Douira.

La direction du Mouloudia espérait pouvoir accueillir ses adversaires dans son nouveau stade à Douira, après les déclarations de son manager, Mohamed Khazrouni, à la Radio nationale le week-end dernier. Cependant, la CAF a rejeté la demande, selon nos sources. Il est cependant prévu que cette demande soit acceptée lors de la troisième journée, contre Al Hilal soudanais.

Par ailleurs, l'équipe du Mouloudia poursuit ses préparatifs pour le match de samedi. L'entraîneur français Patrice Beaumelle subit une pression énorme de la part des supporters qui réclament son départ après une série de mauvais résultats et des choix tactiques douteux lors des derniers matchs. Il est, donc, face à l'obligation de gérer la situation avec sérieux et intelligence lors du prochain match pour décrocher la victoire et permettre à ses joueurs, emmenés par le capitaine Aïoub Abdelhaoui, de faire un grand pas vers la qualification pour le prochain tour.

De son côté, la situation du Chabab de Belouizdad diffère de celle du Mouloudia d'Alger. Après leur défaite 2-1 contre Orlando Pirates d'Afrique du Sud au stade du 5-Juillet lors du match d'ouverture de la phase de groupes, les coéquipiers de Kaddad, forts de leur expérience, sont déterminés à revenir en

force dans la compétition, en commençant par leur prochain match contre stade Abidjan à Abidjan. Un résultat autre qu'une victoire dans cette rencontre mettrait en péril l'avenir du Chabab de Belouizdad dans la compétition, surtout avec la présence dans leur groupe, Al Ahly d'Égypte, et des Orlando Pirates, qui sont les deux principaux favoris pour la qualification.

Malgré la difficulté de la tâche, toute la famille belouizdadie et algérienne reste optimiste quant à un retour en forme du Chabab sur la scène africaine, notamment après avoir retrouvé son rythme en Championnat avec trois victoires consécutives. De plus, la bonne prestation de l'équipe lors de la deuxième période contre Orlando Pirates a redonné espoir aux supporters, qui croient en la capacité de leur équipe à se battre pour une place en quart de finale et éviter de répéter le scénario de la saison passée, où le club a été éliminé de manière naïve par Young Africans à Dar es-Salam, en raison de la différence de buts en faveur du club tanzanien.

Il est à noter que le Mouloudia d'Alger affrontera Young Africans samedi prochain à 20h00, à huis clos, tandis que le Chabab de Belouizdad se rendra à Abidjan pour affronter le stade Abidjan, samedi à 17h00.

M.H.

FOOT

Des expertes norvégiennes à Oran pour un stage de formation destiné aux entraîneurs des U12 féminines

Un stage de formation destiné aux entraîneurs des équipes féminines des moins de 12 ans (U12), se tiendra du 4 au 8 décembre 2024 au village méditerranéen d'Oran, en partenariat avec la Fédération norvégienne de football (NFF), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

"La FAF, en partenariat avec la Fédération norvégienne de football (NFF), poursuit les initiatives pour le développement du football féminin en Algérie. Dans ce cadre, un stage de formation destiné aux entraîneurs des équipes féminines des moins de 12 ans (U12), se tiendra du 4 au 8 décembre 2024 au village méditerranéen d'Oran", indique la FAF dans un communiqué

publié sur son site officiel.

Ce stage s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération entre les deux fédérations, qui avait déjà permis l'organisation d'une première session en février dernier à Biskra. "Mme Rafika Guellati, membre du Bureau fédéral et responsable de la commission du football féminin, a accueilli les deux entraîneurs norvégiennes, Mme Kari Torun Nilsen et Mme Katrine Tretteng, à leur arrivée à Oran ce mardi. Le reste de la délégation norvégienne est attendu plus tard dans la soirée pour participer à cette initiative", précise la même source. Ce partenariat vise à promouvoir le football féminin à travers des formations spécialisées et

des échanges d'expertise. L'objectif est de renforcer les compétences des entraîneurs algériennes tout en offrant de meilleures opportunités aux jeunes filles pratiquant ce sport, conclut l'instance fédérale. En février dernier, Walid Sadi, alors président de la FAF avait reçu à Alger le conseiller spécial du président de la NFF, Hans Andreas Finstad. Cette rencontre avait abouti à un accord visant à renforcer la coopération entre les deux fédérations, notamment dans le développement du football féminin et la formation spécialisée, rappelle-t-on.

COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025

Les matchs des représentants algériens en compétitions africaines avancés

Les matchs des quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs, comptant pour les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025 ont été avancés aux 31 décembre et 1er janvier 2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans une circulaire adressée aux présidents de Ligues et aux clubs. Les 1/32es de finale de Dame Coupe se joueront les 2, 3, et

4 janvier 2025 et coïncident avec la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine. En Ligue des champions, l'Algérie est représentée par le MC Alger et le CR Belouizdad, alors que l'USM Alger et le CS Constantine, sont en lice en Coupe de la Confédération (3, 4, 5 janvier 2025). Les 1/16es de finale sont pro-

grammés quant à eux, les 10 et 11 janvier 2025. Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), souligne l'instance fédérale.

Le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie aura lieu jeudi 12 décembre

à partir de 17h30 au cercle de l'Armée de Béni Messous (Alger).

Ce tour verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour région disputé le week-end dernier, et marqué par l'élimination de 13 formations du Championnat de Ligue 2 amateur.

OPÉRATION PORTUGAL



21h25



Hakim, 35 ans, sympathique flic de quartier d'origine marocaine, doit infiltrer la communauté portugaise pour les besoins d'une enquête. Mais peut-on devenir Portugais en trois jours ? Surtout quand on sait qu'en intervention Hakim est une catastrophe ambulante. Sa maladresse et sa malchance transforment ses nombreuses initiatives en cataclysmes. Le parcours atypique de D'jal force la sympathie tout comme la générosité que l'humoriste apporte à ses créations. Ceci étant dit, l'entrain de la vedette et son don évident pour les accents ne suffisent pas et on aurait aimé un scénario un tout petit pu plus...

MANU PAYET :
EMMANUEL 2



21h08



Dans la première livraison de son spectacle intitulé "Emmanuel", Manu Payet évoquait avec sa faconde habituelle ses souvenirs d'adolescent, et tous les possibles de la vie de couple avec force anecdotes personnelles. "Emmanuel 2", son nouveau spectacle, se pose comme la suite de ses réflexions sur l'existence. L'humoriste raconte, toujours à coups de souvenirs et d'expériences intimes, sa vie de père de famille. Il pose ainsi un regard amusant et tendre sur son enfant qu'il voit grandir et évoluer en même temps que lui prend de l'âge. Avec la même tendresse il analyse l'homme qu'il est devenu à 48 ans...

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h10



« Quand les vide-greniers remplissent le portefeuille » : Les vide-greniers n'attirent plus seulement les chineurs en quête de bonnes affaires et ceux qui vident la maison de famille. Avec l'inflation, pour boucler les fins de mois, de plus en plus de Français sont contraints de vendre les bijoux de famille et les objets dont ils peuvent se passer. Dans toutes les régions, les vide-greniers permanents se multiplient, car les difficultés financières des uns deviennent le modèle économique des autres • « Sorcières : mauvais sorts et bonnes affaires » • « Titicaca, le lac meurt de soif ».

L'OUBLIÉE D'AMBOISE



21h05



Le lendemain d'un concert qu'il donnait au château d'Amboise, Amaury de Courcelles, un violoniste virtuose de 31 ans, est retrouvé assassiné. Son corps est à quelques mètres de la tombe de Léonard De Vinci. Sa tempe est perforée, et la position dans laquelle il a été mise rappelle un des plus célèbres célèbres dessin annoté du peintre et scientifique du XVIe : L'Homme de Vitruve. Pour mener l'enquête, Alban Dutertre, capitaine à la section de recherches d'Orléans, s'associe avec l'Adjudant Bérénice Amarillo. Plus tard, ils planchent sur un autre assassinat, toujours inspiré de Léonard De Vinci.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

EVIL



21h00



Après sa violente altercation avec Erik, Otto est soigné à l'infirmerie de l'internat. En l'absence de leur leader, les membres du conseil des étudiants hésitent sur la stratégie à adopter. Le secret doit nécessairement persister quant aux punitions qui vont s'appliquer. Mais bientôt, se tiendra le championnat de district. Réputé pour ses bonnes performances de nageur, Pierre pourrait être tenté d'y participer, pour prendre la place d'Otto... Choquée par son comportement envers Otto, Marja, pour sa part, refuse toujours de voir Erik.

L'UNIVERS
VOIE LACTÉE, NOTRE GALAXIE



21h05



Depuis la Terre, on l'observe de l'intérieur. De l'extérieur, elle prend la forme d'une spirale composée de 400 milliards d'étoiles. La voie lactée est une île de lumière à l'histoire mouvementée, riche en événements tels que des collisions avec d'autres galaxies entraînant des fusions entre elles. Grâce au télescope spatial Hubble ou au satellite d'astrométrie Gaïa, les scientifiques commencent à comprendre ses origines, sa constitution, sa véritable place parmi les milliers de milliards de galaxies que compte l'Univers, et son destin inéluctable.

LES ROIS DES COLIS
PERDUS



21h10



Trois binômes d'acheteurs experts vont devoir allier leur esprit d'équipe, leur expérience mais aussi leur intuition et donner le meilleur d'eux mêmes pour dénicher les meilleures affaires. Le but étant de maximiser le plus que possible leurs profits. Chaque duo va devoir sélectionner avec soin un ou plusieurs colis dont ils ignorent le contenu avant de faire de même avec des palettes en espérant y dénicher de véritables trésors et en faire monter les prix et avoir un maximum de gains. Le meilleur binôme sera sacré roi des colis. Au menu : tensions, négociations et surprises en tout genre.

WIND RIVER



21h05



Pisteur dans la réserve indienne de Wind River, perdue dans le Wyoming, Cory Lambert découvre le corps d'une femme lors de sa patrouille. Il connaissait la jeune femme, une indienne. Pour découvrir qui l'a tuée, on dépêche Jane Banner, une jeune enquêtrice du FBI. Ensemble, il vont tenter de mener leur enquête avec le peu de monde dont il dispose. Taylor Sheridan, scénariste plus que reconnu («Sicario», «Comancheria») signe sa première réalisation avec ce «Wind River» un peu inégal mais souvent très prenant. Il faut dire que sa mise en scène est maîtrisée et que l'ambiance...



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:05
Dohr	12:39
Asr	15:15
Maghreb	17:33
Icha	19:02

MIS À JOUR D'UN RAPPORT CHOQUANT PAR L'ONU ET DES ONG DONT TROIS ISRAÉLIENNES :

LES MENSONGES DE L'ENTITÉ SIONISTE ET SES ALLIÉS DIVULGUÉS

Depuis que les premières bombes sont tombées sur Gaza le matin du 7 octobre 2023, en réponse à l'attaque sanglante du Hamas en Israël, le droit à l'information sur ce qui se passe dans l'enclave palestinienne s'amenuise chaque jour un peu plus. L'armée israélienne impose chaque jour un peu plus un black-out médiatique sur Ghaza. Des journalistes ciblés et tués, des rédactions détruites, Internet et l'électricité coupés, la presse étrangère bloquée : depuis le début de la guerre à Gaza, les forces israéliennes ont méthodiquement détruit l'infrastructure des médias sur le territoire et étouffé le journalisme. Selon les informations de RSF, plus de 130 journalistes palestiniens ont été tués par les forces israéliennes à Gaza. Ajoutez à cela, les grands médias occidentaux sont largement biaisés en faveur d'Israël. De nombreux observateurs, analystes et même les simples curieux s'accordent à dire qu'il y a un parti pris de la majorité des médias occidentaux. Ces médias manipulateurs veu-

lent cacher la vérité et la réalité à Ghaza. Ils ne décrieraient jamais Israël tuant des milliers de civils à Ghaza comme un « déchaînement israélien meurtrier » ou une « attaque israélienne sanguinaire », comme ils le faisaient avec la crise ukrainienne. Le comble, c'est que cette mainmise ne se limite pas seulement aux médias, mais elle est passée aux réseaux sociaux, en les mettant en garde successivement, à l'instar de : X, Meta et encore TikTok, dans des courriers adressés à leurs dirigeants.

La vérité nous rattrape !

En effet, IONU et cinq ONG de premier plan dont trois israéliennes, a mis à jour un rapport choquant sur les dépassements commis par l'entité sioniste en Palestine. Ce rapport fait l'objet de pressions de pays occidentaux, alliés d'Israël, pour empêcher sa publication.

Cependant, les quelques détails qui ont fuité, laissent le lecteur stupéfait. De prime abord, le rapport dévoile qu'il y a eu

1112 cas de viols, «sur des prisonnières de Ghaza» qui ont été documentés dans les prisons israéliennes. 87 détenus de Ghaza ont été exécutés, dans les prisons israéliennes «en recevant une balle de pistolet dans la tête». La torture qui est devenue un exercice quotidien dans les prisons israéliennes est décrite comme «barbare et insensée car ses atrocités dépassent celles qui ont eu lieu à Abu Ghraib et Guantanamo Bay et dans les prisons secrètes». Israël a, en outre, ciblé «des familles et des enfants appartenant à des résistants palestiniens dans une séquence d'attaques planifiées».

L'armée israélienne a approuvé un plan d'extermination des familles des militants dès le deuxième jour du conflit, avec une liste de 150 000 civils. Il y a eu 7,70% de bombes sur Ghaza, «traitées à l'uranium appauvri, ce qui a conduit à un sol hautement contaminé avec trois isotopes; l'uranium, contenant 60% de rayonnement d'uranium naturel. Par ailleurs, Israël a recruté des mercenaires, engagés par 22

sociétés. Comme il existe un navire américain faisant office de morgue flottante avec 1327 corps de mercenaires. D'un autre côté, le but de la création d'un port temporaire était de faciliter le transport massif des Palestiniens et leur migration vers l'Europe. Trois pays européens sont pleinement impliqués dans ce plan pour vider Ghaza de ses habitants. Un Conseil de guerre sioniste a approuvé l'utilisation de la famine comme arme fin novembre. Deux pays arabes ont offert d'importantes incitations financières à l'Afrique du Sud pour qu'elle retire sa plainte devant la Cour suprême de justice.

I.A.

COUPE DE LA CAF/ASC
JARRAF-USMA:

Les «Rouge et Noir» à pied d'œuvre à Dakar

La délégation de l'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine, est arrivée mercredi à Dakar (Sénégal) en vue de son match face à l'ASC Jarraf, prévu dimanche (17h00, heure algérienne) au stade Abdoulaye Wade, pour le compte de la deuxième journée (Gr.C) de la phase de poules de la compétition africaine, a indiqué le club algérois sur ses réseaux sociaux.

La délégation usmiste a été reçue à son arrivée à l'aéroport international de Dakar par le premier secrétaire auprès de l'ambassade d'Algérie au Sénégal, M. Bachir Mokhtari, accompagné des responsables du club ASC Jarraf, a précisé la même source.

Les Usmistes sont arrivés dans la capitale sénégalaise à bord d'un vol direct et régulier qui a duré quatre heures. Ils ont ensuite pris la route vers leur lieu d'hébergement, hôtel «Radisson Diamandio Dakar», qui se trouve à proximité du stade Abdoulaye Wade.

Lors de la première journée, l'USMA s'est imposée avec brio face aux Botswanaïens d'Orapa United sur le score sans appel (6-0), un succès qui a permis aux Usmistes de partager la tête du groupe C avec les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, vainqueurs du Jaraaf du Sénégal sur le score de 2 à 0. Les deux clubs perdants occupent la 3e position avec zéro point.

Le CS Constantine, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération, recevra les Tanzaniens de Simba SC, dimanche (17h00) au stade Chahid Hamlaoui, pour le compte de la deuxième journée du groupe A, alors que le CS Sfaxien se rendra en Angola pour affronter Bravos do Maquis.

Lors de la première journée, les Constantinois sont allés chercher les trois points de la victoire sur la pelouse des Tunisiens du CS Sfaxien (0-1), au même titre que le Simba SC (Tanzanie) qui s'est imposé face aux Angolais de Bravos do Maquis (1-0). Le CSC et Simba SC occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, alors que le CSS et Bravos do Maquis ferment la marche avec 0 point.

CULTURE :

«COSTUME FÉMININ DE CÉRÉMONIE DU GRAND EST ALGÉRIEN» INSCRIT AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ PAR L'UNESCO

Le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a validé, mardi, l'inscription du dossier de l'Algérie «Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien: Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa», sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et ce lors de la 19e session du Comité, qui se tient à Asuncion (Paraguay) jusqu'au 7 décembre, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

L'Algérie a gagné le pari après «un travail laborieux accompli par le ministère de la Culture et des Arts dans la mise en œuvre de la stratégie nationale globale de protection et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel qu'elle recèle et qui fait partie de la mémoire et du patrimoine de l'humanité tout entière», a précisé la même source ajoutant que ce patrimoine «doit être protégé et valorisé pour renforcer notre sécurité culturelle, qui est au cœur de notre sécurité nationale globale». Ce succès est également «le couronnement des efforts des chercheurs et des experts des institutions sous tutelle qui ont veillé à l'élaboration de ce dossier», ainsi que de «le travail exceptionnel du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, à travers ses dif-

férents services centraux, de la délégation permanente de l'Algérie auprès de l'Unesco, et de nos différentes ambassades à l'étranger, ainsi que de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier, qu'il s'agisse d'artisans, de professionnels, d'académiciens, d'experts, de chercheurs universitaires, de la société civile ou des citoyens de tous horizons», selon la même source. Ce nouvel exploit «est le fruit des principes et dispositions juridiques prévues dans la Convention de l'UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et le résultat du professionnalisme des experts de l'organe consultatif d'évaluation d'objectivité des Etats membres du comité du patrimoine culturel immatériel, dont l'Algérie est officiellement devenue membre au titre de cette session». «L'Algérie fait partie des premiers pays à avoir ratifié la Convention de l'Unesco de 2003, qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel», rappelle le même document.

Les éléments inscrits dans ce dossier incluent: «la gandoura, la melehfa, lqat, qwiyet, la chechia, loukaa, saroual, edkhila, mandil, guenour, et hzam», brodés selon les techniques du fil elmejboud, elfetla, kentil, tell, perlage, et taamar. Concernant les bijoux en argent et en or, il s'agit notamment de «la chachia soltani, le djebine, Khit Errouh, Menagach (boucles d'oreilles), Mechref, le mkhabel, le skhab, la mhzama, le

hizam, le harz, le ibzim, les msayas, le mekyas, le khelkhal et le redif», ajoute le communiqué. Ces éléments «transmis de génération en génération, ont été réalisés avec doigté et une haute précision par des artisans et artisans algériens, ainsi que par toutes celles et ceux qui ont contribué, directement ou indirectement à la conception de cet élément, continuant à ce jour à créer et à préserver ce patrimoine immatériel vivant», note le communiqué.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a, à cette occasion, exprimé sa profonde gratitude au Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour l'inscription du dossier algérien, ainsi que ses remerciements à l'organe d'évaluation pour son «évaluation scientifique et rigoureuse», et au Secrétariat de la Convention pour son «travail professionnel exceptionnel qui fait de cette convention un véritable modèle dans le paysage mondial de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine culturel».

Le ministre a affirmé que ce dossier est «un exemple du patrimoine vivant», soulignant «la fabrication du vêtement féminin dans le grand Est algérien ainsi que les parures qui y sont associées et la manière de le porter lors des célébrations organisées à différentes occasions, et partagées par les générations au fil du temps». A noter que l'inscription de ce dossier s'ajoute à sept éléments du patrimoine immatériel algérien.